

NOTES SUR LES VERS DE GUYOT DE PROVINS  
relatifs à l'aiguille aimantée

-----

1°/ D'après Jal ( Glossaire Nautique, au mot manette) il existe à la Bibliothèque Nationale deux manuscrits de la Bible de Guyot de Provins :

a) le manuscrit La Vallière, n°2707 ( Bibliothèque Nationale 24I) où se trouve le vers :

" par la vertu de la Manette, "

fol 5, col 1ère, vers 28 ;

b) le manuscrit Notre-Dame ( Bibl-Nat.242) où se trouve la variante:  
" par la vertu de la manière, "

De plus Fauchet ( 1591) aurait possédé un autre manuscrit où se trouvait la variante :

" par la vertu de la marionette, "

D'après Jal " il n'est pas certain que le savant critique" (Fauchet) " n'ait pas réformé seulement le Ms Notre-Dame qu'il eut sous les yeux et qui porte des notes de sa main sur la première garde. "

2°/ Les vers de Guyot de Provins relatifs à l'aiguille aimantée, ont été cités par les auteurs suivants ( les ouvrages se trouvant à la Bibliothèque du Service Hydrographique sont indiqués par une croix.)

FAUCHET.

Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises, ryme et roman; les antiquités françaises, 1591 ( date, d'après Jal, glossaire nautique au mot marionette), édition augmentée en 1611 sous le titre : Les antiquités et histoires gauloises et françaises.

La Bibliothèque du Svc Hydrographique ne possède pas les ouvrages de Fauchet, mais on trouve dans l'Hydrographie de Fournier P. 1663, Livre XI, page 525 :

" Nos anciens François la nommoient Marionette, comme nous voyons dans les Antiquitez de Fauchet, lequel au livre de l'origine de la langue et Poésie Française, rapporte les vers que Guyot de Provins composa environ l'an 1200, ou peu devant, auquel après avoir parlé du Pole Arctique, il dit :

" Icelle Estoile ne se muet.

" Un art font, que mentir ne puet,

" Par vertu de la Marionette,

" Une pierre laide et noirette

" Où le fer volontiers se joint. "

+ PASQUIER.

Les recherches de la France. Le premier livre parut en 1560; les vers de Guyot sont cités dans le livre IV. La Bibliothèque du Svc Hydrogr. possède l'édition de 1611 ( 7 livres ) et l'édition posthume de 1621 ( 10 livres). Les passages cités plus loin sont les mêmes dans ces deux éditions :

" Par vertu de la marinière, "

+ FOURNIER ( Le P.)

Hydrographie, 1663 cite, comme il a été dit ci dessus, le vers de Guyot d'après Fauchet :

" par vertu de la Marinette "

+ BERGERON - Voyages faits principalement en Asie, 1735, reproduit la variante ci-dessus de Pasquier

" par vertu de la marinière "

et écrit en marge la variante " marinete.

+ LEGRAND D'AUSSY. Fabliaux ou contes du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; 1779 a une autre variante :

" par la vertu de la Marnière "

et dans sa traduction en prose, il écrit : "par la vertu de la marinièr

+ AZUNI.

Dissertation sur l'origine de la boussole, première édition 1805 ( la Biblioth. Svc Hydrogr. possède une édition de 1809 qui reproduit à peu près la variante de Pasquier :

" par la vertu de la marinière "

Azuni dit l'avoir copiée " du manuscrit original "

MEON.

Fabliaux et contes des poètes français du XI, XII, XIII, XIV, XV siècles 1808.

Jal, Archéologie Navale, 1840, page 205, reproduit les vers de Guiot de Provins " en les empruntent à l'édition que Méon a donné de la Bible Guiot dans ses fabliaux " d'après le manuscrit Notre-Dame:

" par la vertu de la manière "

il ajoute " je me dispenserai toutefois de présenter les variantes que Méon trouve dans le manuscrit 2707 La Vallière, et qui sont si ridicules, qu'on peut s'étonner de les rencontrer dans le travail d'un homme qui avait le goût et l'instruction de l'auteur des Fabliaux

+ BOUCHER; Consulat de la Mer 1808 reproduit la variante de Pasquier, qu'il dit avoir copiée dans Bergeron :

" par vertu de la marinière "

+ KLAPROTH.

Lettre à Mr= le Baron de Humboldt, 1834, donne :

" par vertu de la manière "

et indique une autre variante : la manette ; ces deux variantes lui avaient été données par Paulin Paris qui les avait extraites " de plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale "

+ JAL.

Archéologie Navale, 1840, page 205 à 208 et Glossaire Nautique, 1848, aux mots Manette et Marinette, reproduit les vers des manuscrits La Vallière et Notre-Dame, ainsi que ceux de Fauchet.

Il cherche à prouver ( Glossaire Nautique) que le mot écrit par Guyot de Provins était Manette " comme le veut le manuscrit La Vallière " mais, dans son Archéologie Navale il avait " conservé une leçon " celle de Méon, c.-à-d. celle du manuscrit Notre-Dame " qui si inférieure qu'elle soit en un sens à celle du manuscrit La Vallière " lui paraissait " cependant fort admissible. "

+ d'AVEZAC.

Anciens témoignages historiques relatifs à la boussole, 1858, reproduit le manuscrit La Vallière avec une orthographe différente à celle de Jal :

" par la vertu de la mannète "

En 1860, dans ses Aperçus Historiques sur la boussole, il affirme, sans en donner de raisons, que la bonne lecture est, la mannète et que les autres sont arbitraires

3° / Il en résulte que l'on trouve, suivant les auteurs :

Marinette	( Fauchet, d'après le P. Fournier)
Marinete	( Bergeron)
Marinière	( Pasquier, Bergeron, Azuni, Boucher)
Marnière	( Legrand d'Aussy)
Manière	( Méon d'après Jal, Paulin Paris d'après Klaproth)
Manière	( Jal )
Manette	( Jal )
Manete	( Paulin Paris d'après Klaproth)
Mannète	( d'Avezac )

Méon ( d'après Jal) Paulin Paris ( d'après Klaproth) Azuni et Jal disent avoir consulté les manuscrits. Cependant les orthographes sont différentes, ce qui ne peut s'expliquer que parce que les manuscrits sont difficilement lisibles ou parce que ces auteurs ont apporté peu d'attention en les copiant.

Le rapporteur du Service historique de la Marine pense qu'il serait nécessaire de se reporter à ces manuscrits ou d'en demander des photographies, au besoin agrandies, à la Bibliothèque Nationale.

Enfin, il semble que Pasquier, dans ses Recherches de la France ait confondu Hugues de Bercy avec Guyot de Provins. Le P. Fournier ( Hydrographie, page 525° dit en effet : "Hugo Bertius qui vivoit du temps de St-Louis, en mesme temps ou peu après Guiot de Provins, dit que tel estoit l'artifice " ( l'aiguille aimantée)" duquel les matelots en ce temps là se servoient pour connoistre de nuit où estoit le Nord" et Azuni ( Dissertation sur l'origine de la Boussole) dit, p.141: " Hugues de Bercy, écrivain très exact, et contemporain de saint Louis, parle de cette espèce de Boussole" Il n'y a, à la Bibliothèque du Service Hydrographique, aucun renseignement sur Hugues de Bercy ou Hugo Bertius.

4° / La présente note est suivie des passages relatifs aux vers de la Bible Guyot sur l'aiguille aimantée, que le rapporteur ci-dessus a copiés dans les auteurs dont la Bibliothèque du Service Hydrographique de Paris possède les ouvrages.

LES RECHERCHES DE LA FRANCE, d'Etienne Pasquier, Paris 1611

a) Livre quatrième, page 486.

" Mais Hugues de Bercy qui estoit souz le règne de saint Louys  
" nous en fait une ample description en sa Bible Guyot, quand il  
" souhaite que le Pape ressemblast à ceste Estoille.

.....  
" Un art font qu'à mentir ne puet,  
" Par vertu de la marinière,  
" Une pierre laide et noireière,  
" Où le fer volontiers se joint,

.....  
" Là vous voyez que Berçy appelle l'aimant la pierre Marinière, comme  
" unique, quoy que soit principal instrument de leur conduite, et la  
" Tramontaine ceste estoille que l'on appelle autrement le North;"

b) Livre sixiesme, page 723 :

" Dedans l'entregét de ces regnes des deux Philippes, nous eusmes  
" un Hugues de Bersy Religieux de Clugny qui fit la Bible Guiot;;;..  
" Ce livre s'appelle la Bible Guiot, par erreur des premiers copistes  
" au lieu de Bible Huguiot."

VOYAGES FAITS PRINCIPALEMENT EN ASIE XII au XV siècles, par Pierre Bergeron; à la Haye, 1735.

Tome premier, chap=3, De l'Aiguille marine ou Boussole et son invention. Marinete de nos vieux poëtes françois, p.4 & 5 :

" Nos Poëtes de ce tems-là appellent à cette occasion Marinete, la  
" pierre d'aimant qui sert aux voïages de mer,.... Ainsi la nomme  
" Hugues de Berci du tems de S. Loüis en l'an 1260, quand il souhaite  
" que le Pape ressemble à l'Etoile du North."

.....  
3° Marinete " Un art font que mentir ne puet,  
Noirete " Par vertu de la mariniere(3)  
" Une pierre laide et noireière  
" Ou li fers volontiers se joint, "

FABLIAUX OU CONTES DU XII° et du XIII siècles, Legrand d'Aussy, Paris 1779.

Tome second, page 26 :

" On connaissait alors non seulement, comme le prouve ici le Fabliau  
" ( Le Chemin de Paradis, par Rutebeuf, XIII° siècle ) " l'attraction de  
" l'aimant mais encore sa direction... On ignore l'Auteur et le temps  
" précis de cette découverte importante... mais elle existait déjà.  
" On en trouve la preuve dans une pièce très satyrique, intitulée  
" Bible, écrite vers la fin du XII° siècle par un certain Guyot de  
" Provins..... Guyot, après avoir déclamé contre tous les états, in-  
" vectivé contre la cour de Rome. Le Pape, selon lui devrait être  
" pour tous les fidèles ce qu'est pour les Matelots la Tramontaine  
" (l'étoile polaire): ils ont toujours en mer, les yeux fixés sur elle.  
" Les autres étoiles, dit-il, tournent et circulent sans cesse dans le  
" Ciel; elle seule est invariable et les guide sûrement.

" Un art font qui mentir ne puet " Ils se font outre cela, par la  
" Par la vertu de la Marnière " vertu de la Mariniere, un art  
" Une pierre laide et brunière " qui ne peut les tromper. Ils ont  
" Ou li fers volontiers se joint " une pierre laide et brune qui

" On lit dans un ouvrage infiniment estimable ( Mém.de l'Ac.des B.L.  
" tome XXI,page 192) en parlant du morceau que je viens de citer, que  
" Guyot appelle la Boussole,Trémontaigne. L'Auteur n'entend par là  
" que l' étoile que nous nommons Polaire,la Tramontana des Italiens.  
" Il nomme marinière ( marnière par abbréviation) pour faire son vers)  
" l'aiguille aimantée dont se servait les Mariniers."

DISSERTATION SUR L'ORIGINE DE LA BOUSSOLE, par D.A.Azuni, seconde  
édition, Paris 1809 ( La première édition 1805 se trouve à la Biblio-  
thèque du Port de Lorient)- page 134 :

" Il existe à Paris dans la Bibliothèque Impériale,un manuscrit pré-  
" cieux qui appartenait autrefois à l'église cathédrale; il contient  
" un poëme composé en langue gauloise,par un certain Guyot de Provins  
" vers la moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Cet auteur après avoir décrit les  
" étoiles circumpolaires,fait une mention très expresse de la Bous-  
" sole qui était alors en usage sous le nom de marinière,ou, comme  
" d'autres le prétendent,de marinette"  
" Quelques écrivains ont cité des passages de ce poëme... Je rappor-  
" terai tout le passage en entier;comme je l'ai copié du manuscrit  
" original,et comme M. Le Prince le jeune avait déjà fait dans son  
" Supplément aux Remarques sur l'Etat des Arts dans le moyen âge.

" Un art font que mentir ne puet  
" Par la vertu de la marinière  
" Une pierre laide et brunière  
" Ou li fers volontiers se joint

.....  
" Contre l'estoile va la pointe (I)

" (I) M. Boucher,dans la traduction qu'il vient de publier sur son  
" prétendu original du Consulat de la Mer,critique d'une manière  
" vraiment singulière la citation de ces vers" ( dans la première  
" édition de la Dissertation)" et prétend que je n'ai point consulté  
" le vrai original.Cela peut être;mais j'en doute très fort,d'après  
" l'originalité de la découverte de son Consulat de la Mer chez un  
" bouquiniste."

CONSULAT DE LA MER OU PANDECTES DU DROIT COMMERCIAL ET MARITIME,par  
P.B.Boucher,Paris 1808. Tome premier,page 280.

" Non seulement les vers présentés par Fauchet ( Des Antiquités de  
" la France,liv.2) manquent de sens,mais même ceux présentés par M.  
" Azuni,puisqu'on n'y reconnaît pas le motif qui les a fait naître,  
" parce qu'il y manque plusieurs vers,et que la plupart de ceux qu'  
" il présente sont tronqués;cela vient de ce que le manuscrit que M.  
" Azuni a copié à la Bibliothèque est une mauvaise copie altérée.  
" Voici la pièce entière,telle que je l'ai copiée dans Bergeron,t.I  
" page 4 et suivantes :

.....  
" Un art font que mentir ne peut  
" Par vertu de la marinière,  
" Une pierre laide et noirière,  
" Où li fers volontiers se joint.

.....

" Hugues de Berci fit un ouvrage vers 1260,connu sous le nom de Bible  
" Guyot dans lequel,par des satires piquantes,il passa tout le monde  
" en revue,notamment les médecins,les avocats et le pape lui-même."

LETTRE A M. LE BARON A. DE HUMBOLDT SUR L'INVENTION DE LA BOUSSOLE  
par M.J.Klaproth, Paris 1834.

a) pages 24 & 25 :

" Telles sont, Monsieur le Baron, les principales dénominations de l'ai-  
" mant en Asie et en Europe. Je vais à présent m'occuper de celles de  
" la boussole et de l'aiguille aimantée. L'une des plus anciennes en  
" Europe est celle de amanière et non pas marinette, comme on l'a sou-  
" vent imprimé par erreur. On la trouve pour la première fois dans la  
" Satyre de Guyot de Provins, sur laquelle je m'étendrai davantage dans  
" la suite de cette lettre. L'etymologie qui fait dériver amanière de  
" magnes, ne souffre d'aucune difficulté; mais cette dénomination ne  
" paraît avoir eu cours que pendant peu de temps; elle fut bientôt  
" remplacée par d'autres, et principalement par celle de marinière, qui  
" désignait aussi bien la boussole que la pierre d'aimant."

b) page 40 :

" Le premier auteur européen, chez lequel on trouve une mention expli-  
" cîte de l'aiguille aimantée, reste donc toujours Guyot de Provins,  
" qui en fait mention dans une pièce satyrique, intitulée La Bible et  
" qui, selon l'opinion de Mr=Paulin Paris, connu par ses intéressants  
" travaux sur l'ancienne littérature française, date d'environ de 1190  
" Je fais suivre ici ce morceau de Guyot de Provins, que Mr=Paulin Pari  
" a bien voulu extraire de plusieurs manuscrits de la bibliothèque  
" royale;... Voici ce qu'il dit :

.....  
" Un art font que mentir ne peut,  
" Par la vertu de la maniere (2)  
" Une pierre laide et brunière,  
" Ou li fers volontiers se joint,

" (2) Variante : la manete. Il faudrait, je crois, lire dans les deux  
" leçons, l'amanière, la pierre d'aimant, et non pas marnière ou mari-  
" nière, comme l'a lu Legrand d'Aussy. P;P;"

GLOSSAIRE NAUTIQUE par A.Jal, 1848

Manette , vieux fr. ( du latin Magnes- grec magnus) Aimant.

" Un art font (les mariniers) qui mentir ne peut,  
" Par la vertu de la manette  
" Une pierre laide et brunette,  
" Ou li fers volontiers se joint"

Bible de Guiot de Provins, fol.5, Col. 1<sup>o</sup>, vers 28,  
Ms La Vallière, n° 2707 ( de la Bibl.Nat. 241)

Un autre manuscrit ( Bibl.Nat.242, Notre-Dame) d'après lequel Méon im-  
prima, dans ses Fabliaux, les vers de Guiot sur la boussole, porte, Fol.  
93 V, col.1ere, vers 31 :

" Un art font que mentir ne puet,  
" Par la vertu de la Manière,  
" Une piere laide et brunière, etc "

Voici, à propos de ces deux variantes du même passage, les observa-  
tions que nous publiâmes, en 1839 ( tome I, page 207-8<sup>o</sup> de notre Ar-  
chéologie Navale : Manette, qui serait mieux écrit Magnète ( de

Magnes, aimant), dit nettement ce que Guiot voulait faire comprendre; Manière laisse douter si le poète entendit expressément nommer la pierre d'aimant, ou s'il ne voulut la désigner que par ce vers "une pierre laide et brunière".

Peut-être la phrase de l'auteur de la Bible doit-elle être interprétée ainsi : " Les Mariniers emploient un artifice qui ne peut les tromper, en vertu du procédé" ( La manière)" que voici : "Ils ont une pierre laide et brunette à laquelle le fer va s'attacher volontiers, etc"

Dans le doute où je suis sur la véritable intention de Guyot de Provins, supposant d'ailleurs, qu'en adoptant le texte de Méon, MM Daunou et Amaury Duval l'ont compris ainsi, j'ai conservé une leçon qui, si inférieure qu'elle soit en un sens à celle du ms La Vallière, me paraît cependant fort admissible.

M. Rey, dans sa dissertation sur l'Origine française de la Boussole ( Paris 1836) donne sans hésitation, au mot Manière, la signification d'Aimant.

Certainement il n'est pas impossible de voir dans " Manière une corruption de Magnère ou Magnete; mais il est peut être hardi de l'affirmer. Le manuscrit que possédait le président Fauchet, et d'après lequel ce savant donna un extrait de la Bible de Guyot, dans son origine de la langue et poésie françaises, portait :

" Par vertu de la marionette,

" Une pierre laide et noirette.."

La Marionette me semble une variante très postérieure à l'époque où Guyot fit connaître sa satire ( environ 1200); variante assez ingénieuse donnée par un copiste qui faisait essentiellement maritime la pierre laide et brunière que, selon lui, le moine de Clairvaux n'avait pas nommée ~~xxxmanière~~ dans la Manière. Fauchet expliqua Marionette par Marinière, qui rimait avec noirette ou brunière, et n'avait pas d'autre mérite; et la leçon de Fauchet fut adoptée par Pasquier. Marinière et Marionette me semblent trop spirituelles; Magnette ou magnete me semble plus savante; je ne rejette pas Manière, parce que ce mot me paraît appartenir à un tour de phrase naïf, assez bien dans les formes du style de l'époque où écrivait Guyot de Provins."

Nous ajouterons à ceci qu'un nouvel examen, de la difficulté présentée par les deux variantes tirées des Mss Notre-Dame et La Vallière ( car nous ne pouvons citer le manuscrit connu par Fauchet, parce qu'il n'est pas certain que ce savant critique n'ait pas réformé seulement le Ms Notre-Dame qu'il eut sous les yeux et qui porte des notes de sa main sur la première garde), nous ajouterons qu'un nouvel examen de la difficulté nous a confirmé dans une opinion que nous n'avions pas osé émettre nettement en 1839 : c'est le mot écrit par Guiot de Provins est Manette, comme le veut le ms La Vallière. Deux raisons fortifient en nous ce sentiment. Nous publiâmes dans notre Archéologie Navale, après le passage de la Bible Guiot ( p.208) une chanson sur l'aiguille aimantée, que l'on peut reporter au XIII<sup>e</sup> siècle bien qu'on la lise dans un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle appartenant à M. Barrois. Ces couplets ne sont qu'une paraphrase des vers de Guyot, où l'on retrouve toutes les idées du premier auteur.

Or, le chansonnier nomme deux fois l'aimant; la première fois il dit: " l'aimant fait le fer traire," ce qui reproduit le " où li fer volontiers se joint" de Guiot; la seconde fois il dit :

" Tout chil qui font cette maistrise,  
" Qui une aiguille de fer boute  
" Si qu'elle pert presque toute  
" En ;j; de liège et l'attise  
" A la pierre d'aimant bise... "

Or, qu'est-ce que cette pierre d'aimant bise, sinon la Manette brunette du moine Guiot ?  
Autre chose. Nous avons été frappé du rapport qu'il y a entre l'expression : " la Manette, une pierre laide et brunette " et cette définition de la pierre d'aimant, donnée par Claudien, dans sa cinquième idylle : Lapis est cognomine Magnes; Decolor, obscurus, vilis " Laide, c'est bien vilis; Brunette, c'est bien obscurus fortifié par Decolor; Manette, c'est bien Magnes. Guiot connut évidemment les vers de Claudien, et s'appliqua à en donner une traduction fidèle; et, plus tard, le chandonnier francisa davantage la Manette, à laquelle Guiot avait laissé une physionomie toute latine, afin peut-être de rester plus près de Claudien. S'il était besoin qu'un nouveau témoignage vint corroborer cette argumentation très simple, mais, selon nous, très solide nous le tirerions d'un document publié, en juin 1802, dans le Monthly Magazine, et reproduit par le célèbre J. Klaproth dans sa lettre à Mr le Baron de Humboldt sur l'invention de la Boussole ( Paris 1834 ). Il s'agit ~~de la lettre de Brunetto Latini~~ d'une lettre de Brunetto Latini écrite d'Angleterre avant 1260. Brunetto, parlant de Bacon qu'il avait visité à Oxford, dit " Il me montra " la magnète, pierre laide et noire ob ele fer volontiers se joint; l'on touche ob une aiguillet et en festu l'on fiche : puis on met en l'aigue, et se tient dessus, et la pointe se tourne contre l'estoille ~~nixkuxx~~. Quand la nuit fut tembrous, et l'on ne voit estoille ni lune, poet li mariner tenir droite voie " Devrons-nous prendre ligne à ligne, mot à mot ce passage de Brunetto Latini pour le comparer à celui de Guiot de Provins ? et prouver que l'illustre grammairien de Florence, voulant donner une idée de l'instrument qu'il venait de voir chez Bacon, crut ne devoir rien faire de mieux qu'en copier la description donnée par l'auteur de la Bible, morceau qui, apparemment, avait acquis une certaine célébrité, et dont les copies s'étaient répandues dans le monde savant ? Une telle comparaison est inutile. Il saute aux yeux que la prose de Brunetto et les vers de Guiot c'est une seule et même chose, et que Brunetto copia servilement Guiot.  
Or, si cette reproduction est fidèle, que voyons-nous, là où la leçon du ms La Vallière nous fait voir la Manette ? Est-ce la Manière, la Marinière, ou la Marinette ? Non, c'est la Magnette. Et, en effet, c'est la Magnete que devait nommer Brunetto Latini, parce qu'évidemment c'était elle qu'avait nommé Guiot de Provins.  
Celà n'est pas pour nous l'objet d'un doute, déjà en 1839, nous avons cette conviction profonde; et si, dans notre Archéologie Navale, nous n'avons pas été aussi affirmatifs que nous le sommes aujourd'hui, c'est que nous nous réservions d'examiner de nouveau ce point de critique, sur lequel nous aurions à nous prononcer dans notre Glossaire nautique.  
Une chose qui nous étonne sérieusement : comment J. Klaproth, qui connaissait et publiait tous les éléments de la question, n'est-il pas arrivé à la conclusion que nous présentons ici, et en est-il resté à la prétendue Marinière de Legrand d'Aussi, ou à une manière que, par un détournement de l'étymologie, on a cru pouvoir substituer à Magnet-

te, si voisine de Magnes et que l'on lit si clairement dans le ms La Vallière ? J. Klaproth ( page 25 de la Lettre sur la Boussole, citée plus haut) rejeta la Marinette imaginée par le président Fauchet et propagée par le P.<sup>F</sup>ournier ; il eut raison: cette variante était insoutenable; malheureusement, il s'arrêta là, quand il ~~faisait~~ <sup>aurait dû</sup> aisément faire justice de Manière et Marinière, aussi inadmissibles que Marinette.

**MARINETTE**, fr.s.f. Ce nom qu'on trouve, pour la première fois, dans l'ouvrage du président Fauchet, sur l'origine de la langue et de la poésie françaises (1591), et qui, depuis, s'introduisit dans les dictionnaires de l'Anglais Cotgrave ( 1632), de Ménage ( 1650) et d'Oudin ( 1660), est une mauvaise leçon de manuscrit ou une variante, substituée par Fauchet au mot: Manette ou au mot Manière, que présente le passage de la Bible Guiot ( Manuscrit Notre-Dame, n° 242, Bibl.Nat.), relatif à l'aiguille aimantée. Nous ne voyons pas qu'il ait jamais été en usage chez les marins, du moins ne nous a-t-il jamais passé sous les yeux parmi les mots spéciaux que nous avons recueilli, chez les anciens voyageurs français.

S'il se lit dans le Glossaire de Saint-Palaye ( Ms.Bibl.Nat.), ce n'est que d'après la seule autorité du Président Fauchet.

Il paraît que Lacurne ne connut pas le Ms.La Vallière de la Bible Guiot, car le mot manette, avec le sens de pierre d'aimant, n'est pas dans son immense recueil.

C'est à tort que le P.<sup>F</sup>ournier ( Hydrographie 1663) affirme, à propos de boussole ( Liv.XI), que " nos anciens François la nommoient "marinette". Il a entraîné dans son erreur des auteurs estimables, qui ont négligé de soumettre à une critique rigoureuse les variantes des deux manuscrits de la Bible Guiot qui sont à la Bibliothèque Nationale.

On lit dans les Merveilles de la Nature du P.René François ( chap. Marine, page 108, édit.de Rouen, 1629): " La Marinette, c'est la Bussole qui dresse les chemins à la faveur de l'aimant et de l'aiguille marinière, et la charte ( carte marine) "

Le P. René François s'était renseigné dans le Traité du président Fauchet et non dans un des ports du royaume.

Stratico, dans son Vocabolario di Marina in tre lingue ( Milano 1814) a adopté la facheuse version de Fauchet et du P.<sup>F</sup>ournier, à propos de la Bussola.

Avant lui, Dom Carpentier avait cru devoir lui prêter l'autorité de son approbation.

Stanislas Bechi ( Nautica antiqua, Firenze 1785) la reproduisit sans la discuter ( page 70).

**ANCIENS TEMOIGNAGES HISTORIQUES RELATIFS A LA BOUSSOLE.** Note lue à la Société de Géographie de Paris le 19 février 1858 par M.D'Avezac, président de la Commission Centrale:

page 3 :

" Guyot de Provins, dont la Bible satyrique peut avoir été achevée en 1205, un chansonnier anonyme que nous croyons du même âge, et Brunet Latin qui les a suivis, s'accordent tous les trois à nous décrire l'aiguille aimantée adaptée à un flotteur surnageant dans un vase d'eau. Bien qu'on ait souvent transcrit le fameux passage de Guyot de Provins, nous ne craignons pas de le répéter encore, et même, tout français qu'il est de le traduire en prose vulgaire, ....

.....  
" Un art font que mentir ne puet,  
Par la vertu de la mannète.  
Une pierre laide et brunète,  
Où li fers volontiers se joint,  
Ont; ....

.....  
" Ils emploient un procédé qui ne  
peut tromper grâce à la proprié-  
té de l'aimant (magnète). Ils ont  
une pierre grossière et brune  
qui attire spontanément le fer.

APERÇUS HISTORIQUES SUR LA BOUSSOLE ET SES APPLICATIONS A L'ETUDE  
DES PHENOMENES DU MAGNETISME TERRESTRE, lue à la Société de Géogra-  
phie le 20 avril 1860 par M. D'Avezac, président de la Commission  
Centrale, page 5.

" Nous n'avons plus besoin de rappeler les vers galants où Gaultier  
d'Espinçois ou quelque autre chansonnier anonyme comparaient agréable-  
ment leurs dames à l'étoile polaire, qui appelle l'aiguille aimantée,  
comme leur beauté appelle les coeurs, ni les vers plus malins où Guyot  
de Provins, qui écrivait entre 1180 et 1205, voudrait que le Pape fût  
aux fidèles un point de mire assuré, comme la Tramantane ou étoile du  
Nord l'est aux marinières, qui même sans la voir se dirigent constam-  
ment sur elle, aux moyens des indications de l'aiguille flottant en un  
fêtu sur un vase d'eau après avoir été touchée de la mannète.

" La mannète, avons nous dit : gardons de nous reprendre pour sacrifier  
cette bonne et légitime lecture à celles qu'un long usage a vulgarisé-  
es sous les formes apocryphes de marinette et manière, marinière ou  
aimanière, arbitrairement introduites par des déchiffrements incertains  
de manuscrits défectueux ou illisibles.

" La mannète ou magnète, c'est l'aimant, la pierre magnétique ou hera-  
cléenne que les traditions grecques font découvrir sur le Mont Sipyle  
par un berger de la ville voisine, Magnésie ou Héraclée de Lydie . "

Communiqué à H. Thomas par Monsieur Jean Denizet,  
Chef du Service des Archives et  
Bibliothèques  
Service Historique de la Marine,  
3, Avenue Octave-Gréard  
Paris VII<sup>e</sup>

*Notes rédigées par M. Vaillaut  
et Transcrites par M. Thomas*